



Chaque mois, l'HAD des Vignes & des Rivières vous informe et vous forme aux bonnes pratiques et usages conseillés.

Certification de l'HADVR par l'HAS en novembre 2024.

En tant que partenaires et acteurs de soins au quotidien auprès des patients vous serez mobilisés, comme nous tous. Nous savons compter sur votre implication.

Mars 2024 - La Douleur

L'évaluation, la prévention et le traitement de la douleur : un défi quotidien qui concerne 100% de nos patients en HAD.

La prise en charge de la douleur en HAD implique :

- Une politique forte de lutte contre la douleur pilotée par le **CLUD** et reposant sur **l'interdisciplinarité**.
- L'évaluation et le réajustement antalgique **quotidiennement**.
- Une adaptation thérapeutique par **paliers**, avec une logique de **prescription anticipée** à domicile.
- Une **permanence de soins** médicaux et paramédicaux pour répondre aux besoins d'un patient algique **sans délai**.
- Le maniement de médicaments dits "à risque", avec une exigence maximale en terme de **sécurité**.
- La mise en œuvre de **solutions techniques**, telles que l'analgésie contrôlée par le patient à l'aide de pompe PCA.
- Un **plan de formation** à destination de tous nos partenaires, pour permettre à chacun d'accompagner avec aisance les patients douloureux les plus complexes.



Vos formations proposées par l'HADVR

👉 Découvrez ci-après les formations proposées par l'HADVR en 2024 👉
De nouvelles dates sont susceptibles d'être rajoutées régulièrement !

Prise en charge de la douleur chez l'enfant et l'adulte

L'HADVR est heureux de vous annoncer que nous allons bientôt nous revoir autour d'une formation sur la thématique de "La prise en charge de la douleur".

Vous pouvez d'ores déjà bloquer l'une des dates suivantes :

 **Vendredi 17/05/2024**, de 9h à 17h

 **Vendredi 21/06/2024**, de 9h à 17h > ⚠️ *Changement de date (21/06 et non 28/06 comme annoncé précédemment)*

Nous reviendrons vers vous avec de plus amples renseignements lors de notre prochaine newsletter :)

[Je m'inscris à la formation](#)

Dossier Patient Informatisé (DPI)

Vous rencontrez des difficultés avec le DPI ? Une permanence est à votre disposition :

 **Mardi 09/04/2024**, de 14h à 15h

 **Mardi 30/04/2024**, de 14h à 15h

[Formation DPI HADVR > Lien de la visio](#)



Parcours Patient

Une affaire d'équipe !

Le parcours du patient en HAD c'est a minima **une évaluation quotidienne de la douleur** :

1 soin= 1 évaluation de la douleur

C'est une **réévaluation en cas de douleur motivant l'administration d'un traitement**. Comment ?

- Avec une EN : Echelle numérique, de 0 à 10
- Avec Evendol : Echelle pédiatrique de 0 à 7 ans
- Avec un Bourreau : Echelle pour les non communicants

Le parcours du patient douloureux c'est aussi de la concertation

pluridisciplinaire avec la vision de l'ensemble des soignants au domicile (aide-soignante, infirmière, kinésithérapeute, ergothérapeute, médecin...) mais aussi du psychologue, d'un expert en centre antidouleur... **C'est une affaire d'équipe !**

Face à la douleur nous ne sommes pas tous égaux, faisons Corps autour de la douleur !

Gestion de la douleur en pédiatrie

Les douleurs provoquées par les soins invasifs sont des **douleurs nociceptives** attendues et doivent donc être **prévenues** et **prises en charge** systématiquement. Les moyens utilisés peuvent être médicamenteux (MEOPA®, crème anesthésiante, solution sucrée...) ou non médicamenteux (distraction, méthode psycho-corporelle, hypnoanalgésie...).



Les enfants étant particulièrement réactifs à la distraction, une mallette a été créée offrant un large choix d'outils de distraction (kaléidoscope, bulle de savon, doigts-marionnette...). Une **traçabilité** du soin est effectuée pour adapter **stratégie médicamenteuse et non médicamenteuse** pour le soin suivant.



Dossier Patient

Douleur : j'évalue, j'éduque, je valide, je trace, j'anticipe

1. **J'évalue la douleur** avec la méthode TILT (Temporalité - Intensité - Localisation - Type).
2. **J'éduque le patient et son entourage** à alerter si la douleur est toujours présente et à prendre l'interdose s'il y a.
3. En cas de douleur, **je m'assure de l'efficacité et de la tolérance du traitement** et je refais un TILT à distance.
4. **Je trace toutes les informations** dans le dossier patient.
5. Une douleur provoquée par les soins ou la mobilisation ? **J'anticipe et j'alerte** : prémédication / interdose si besoin / autres moyens (MEOPA®, anesthésiques

locaux, type de pansement, installation du patient...)

N'oubliez pas : Pas de constante = Pas d'évaluation de la douleur

Lorsque dans votre séance, vous validez l'acte « Surveillance de la douleur / traçabilité EN / evendol / Bourreau », pensez à saisir la constante correspondante. Nous vous rappelons que **l'absence de douleur se trace.**



Prise en charge médicamenteuse

Prescription de médicaments morphiniques

La prise en charge de la douleur peut inclure la prescription de médicaments morphiniques.

Les conditions de stockage de ces médicaments doivent être **sécurisées** même au domicile. Ainsi, des mallettes munies d'un **cadenas** sont mises en place systématiquement au domicile en cas de morphiniques prescrits. Ceci répond aux exigences réglementaires pour les établissements de santé.



⚠ La traçabilité de l'administration médicamenteuse est obligatoire dans le dossier patient informatisé depuis DomilinkHAD/Mobisoins quelle que soit la forme galénique.

Chaque ampoule utilisée doit être tracée sur le bordereau de traçabilité présent dans chaque mallette.

Voir la fiche de traçabilité médicamenteuse

Droits des patients et fin de vie

Douleur ou souffrance ?

La souffrance, c'est un vécu mental ressenti par le patient. **Toute souffrance doit être prise en compte, exprimée ou non exprimée.**

Loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé du 4 mars 2002 (Article L1110-5 du Code de la Santé Publique) : « ... **toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur.** Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte... », « Les professionnels de santé mettent en œuvre tous les moyens à leur disposition pour assurer à chacun une vie digne jusqu'à la mort ».

Repérons et écoutons les signes. Bien des professionnels peuvent nous y aider : ergothérapeute, psychologue, kinésithérapeute...



RH & Compétences

Le CLUD HADVR, Quésaco ?

Comme tout établissement de santé l'HADVR dispose d'un CLUD, un **Comité de Lutte contre la Douleur**. Il a pour objectif de définir une politique cohérente au sein de l'HAD et coordonne les actions afin de proposer une stratégie adaptée à la prise en charge des douleurs. Le CLUD est composé de membres volontaires parmi le personnel et les partenaires représentant chaque corps de métiers de soignants dont médecins, cadres, IDECS, soignants du terrain, psychologues...

La prochaine rencontre du CLUD est prévue le 9 avril 2024 de 14h à 16h. Si vous souhaitez participer au CLUD contactez le [Dr Choné](#) ou [Mme El Boukidi](#)!



Logistique

PCA : les bons réflexes !

Plusieurs types de pompes peuvent être mises en place par l'HADVR : pompes Limless, Rythmic ou Sapphire. Elles disposent toutes de sacoches sécurisées.

Lorsqu'une pompe est mise en place chez votre patient, lors des **commandes hebdomadaires du samedi**, pensez aux **tubulures adéquates**.

Lors d'un transfert vers un hôpital, la pompe doit être retirée et laissée au domicile. Dans le cas contraire, je préviens la logistique.

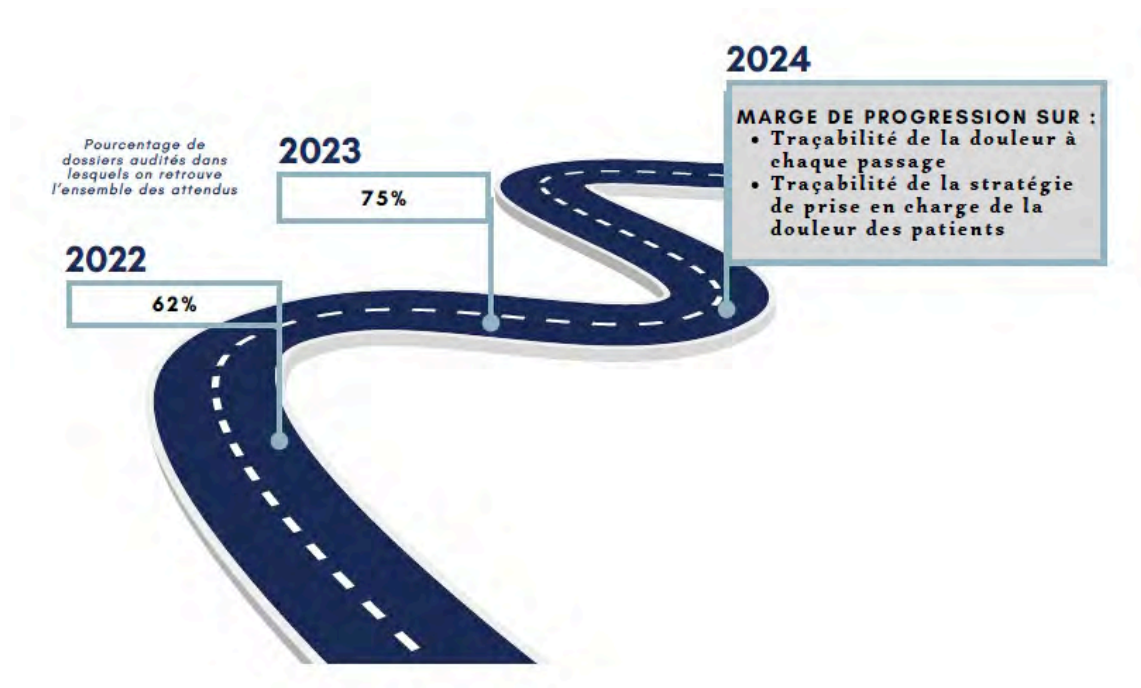
[Je préviens la Logistique](#)

Qualité et gestion des risques

Le suivi de la douleur

Chaque année, des audits de dossiers sont menés et portent sur :

- **Evaluation de la douleur** avec échelle adaptée à chaque passage soignant
- **Stratégie de prise en charge** de la douleur des patients ayant une douleur identifiée
- **Réévaluation de la douleur** suite à la mise en place de la stratégie



Gestion des risques

Gérer les risques dans la prise en charge de la douleur, c'est la prévenir et chercher à la soulager avec tous les moyens mis à disposition.

Un patient soulagé = droit, confiance, confort
Un patient non soulagé = évènement indésirable

Déclarez-le via l'adresse gdr@hadvr.fr pour qu'ensemble, en analysant la situation à distance, nous puissions tous nous améliorer :

Je déclare un évènement indésirable



Qualité de vie au travail

Se faire mal c'est aussi se dépasser, sortir de sa zone de confort dans l'effort physique

Loin d'être masochiste mais plutôt dans l'idée de partager un temps de cohésion, **l'HADVR vous propose de participer au Challenge Triathlon en Entreprise, organisé par le Club de Triathlon de Libourne, qui se tiendra le vendredi 07/06/2024 au Lac de Cadarsac, dès 17h30.**

Nous vous proposons de constituer avec nous des trinômes, pour défendre les valeurs de l'HADVR avec :

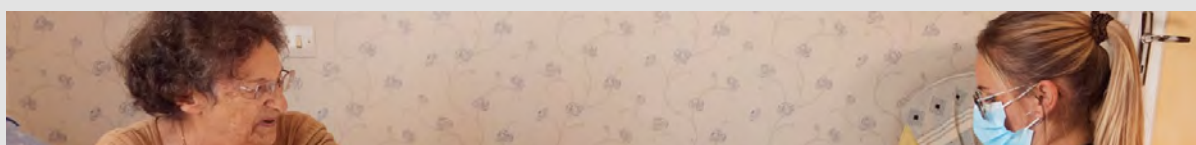
- un nageur qui fera 250 m dans le lac,
- un cycliste qui pédalera 10 km sur du plat,
- et quelqu'un qui courra 2,5 km !

Tous à vos chronos et envoyez-vous votre participation, l'HADVR se chargera de revenir vers vous pour les éléments organisationnels.

Vive la douleur dans le sport et la satisfaction de se dépasser ensemble !



Je souhaite m'inscrire au Challenge Triathlon



Solliciter une entrée patient en HAD

Vous souhaitez faire une demande de prise en charge en HAD ?

Vérifier l'éligibilité de mon patient en HAD

Voir la liste détaillée des communes

Pour solliciter une évaluation, contactez l'équipe de l'HADVR au plus tôt :

Appeler l'HADVR

Formulaire de demande

Demande ViaTrajectoire



HAD

des Vignes & des Rivières

(vos soins hospitaliers, chez vous)

HAD des Vignes & des Rivières, 70 rue des Réaux, Pavillon 47, 33500 Libourne
05 57 50 20 20 | admsoins@hadvr.fr | www.hadvr33.fr



Se désinscrire | Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}